

Les fouilles de la cour de l'ancienne prison de Saint-Antoine : une vision renouvelée de la Genève antique

Autor(en): **Haldimann, Marc-André / Ramjoué, Evelyne / Simon, Christian**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Archäologie der Schweiz : Mitteilungsblatt der Schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte = Archéologie suisse : bulletin de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie = Archeologia svizzera : bollettino della Società svizzera di preist**

Band (Jahr): **14 (1991)**

Heft 2: **Canton de Genève**

PDF erstellt am: **03.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-12570>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les fouilles de la cour de l'ancienne prison de Saint-Antoine: une vision renouvelée de la Genève antique

Marc-André Haldimann, Evelyne Ramjoué et Christian Simon

Les travaux entrepris entre 1987 et 1990 dans la cour de l'ancienne prison de Saint-Antoine, située sur le versant occidental du Plateau des Tranchées, ont permis d'explorer sur près de 1600 m² ce quartier encore méconnu de l'agglomération antique de Genève.

Observés dans ce secteur pour la première fois en 1535, les vestiges romains se rencontrent plus fréquemment à partir de 1850, lors de la démolition du réseau de fortifications qui enserrait Genève sur son flanc oriental; ils révèlent progressivement l'extension importante de ce quartier de la ville antique. Toutefois, sur la vingtaine d'observations mentionnées à partir du milieu du XIXe siècle, la majorité se rapporte à des découvertes de céramiques ou de monnaies; seules deux caves maçonnées ainsi que de rares fragments de maçonnerie et de sols en mortier ont été signalés¹. La rareté des vestiges d'habitats, induite par les destructions massives dues au développement des enceintes qui ont successivement protégé les abords de Genève entre le XVIe et le XVIIIe siècle, ne permettait cependant pas de se faire une idée de la nature réelle de ce quartier.

Se basant pour l'essentiel sur l'analyse des registres fonciers médiévaux, l'archéologue genevois Louis Blondel présentait en 1919 une première synthèse postulant l'existence d'un quartier romain dont la trame orthogonale, délimitée au nord par les voies de Thonon et d'Annesses et à l'ouest par celles menant à Annecy et Seyssel, aurait été établie pendant le Haut-Empire². Ce secteur périphérique semblait ainsi former une «ville neuve» planifiée selon les canons de l'urbanisme romain, à proximité immédiate de l'*oppidum* allobroge, implanté sur la rive gauche du lac ainsi que sur la colline de Saint-Pierre.

Plus récemment, en 1984 et 1985, la fouille d'un jardin et de caves au 16, rue des Chaudronniers³ révélait, au sein de ce quartier antique la présence d'un habitat remontant à l'époque augustéenne et plusieurs fois transformés pendant le premier siècle de notre ère; le mur de façade septentrional de ce bâtiment, long de 20 m et d'une largeur inconnue, s'ouvrait sur une voie im-

portante orientée est-ouest dont le tracé semble être identique à celui de l'actuelle rue des Chaudronniers.

La mise en chantier du nouveau relais carcéral⁴ dont l'aménagement nécessitait l'excavation complète de la cour de l'ancienne prison de Saint-Antoine, située vis-à-vis de la fouille susmentionnée, entraîna l'intervention du Service cantonal d'archéologie. Elle permit la découverte de structures s'échelonnant entre La Tène finale et le IVe siècle, ainsi que de substantiels vestiges médiévaux qui, eux, ne seront pas pris en compte dans le cadre de cet article⁵.

La première occupation humaine: un fanum celtique ?

Le substrat naturel, composé d'une alternance de sables et de graviers morainiques déposés par la glaciation würmienne, accuse un fort pendage vers le Bourg-de-Four alors que la dénivellation vers le lac est bien plus douce. Un vaste fossé de près de 8 m de largeur par 4 m de profondeur entaille le terrain naturel dans l'angle sud-ouest de la cour (fig. 1 et 3.1). Son creusement intervient pendant la période de La Tène finale, puisque l'abondant matériel découvert dans son comblement permet de situer son abandon dans le dernier tiers du Ier siècle avant J.-C.⁶. C'est dans ce remblai qu'est apparu une stèle, d'une hauteur de 1,40 m pour une largeur de 0,90 m; une de ses surfaces est ornée d'une quinzaine de cupules gravées (fig. 2). Ce genre de découverte est rare dans les contextes protohistoriques ou gallo-romains de Suisse romande: seuls les sites de Saint-Gervais (GE) et de Vidy-Lousonna ont également livré respectivement un mégalithe et deux menhirs; ces derniers, enterrés dans des fosses ménagées dans le périmètre d'un *fanum* gallo-romain⁷, proviennent d'un contexte culturel bien attesté. En l'absence de la majeure partie de son tracé, l'interprétation du fossé demeure délicate. Sa position, dans la pente marquant la limite occidentale du Plateau des Tranchées, rend peu vraisemblable son appartenance au réseau de fossés mis en évidence en 1933 dans la partie sud-ouest

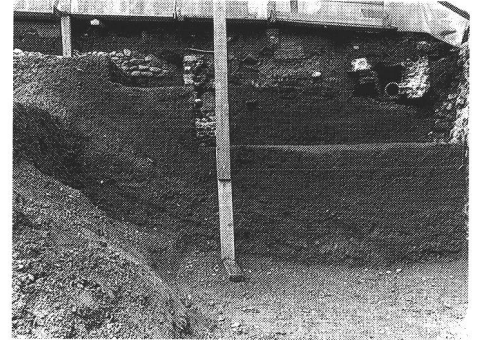


fig. 1
Le flanc est du fossé LTD en cours de fouille. Photo J.-B. Sevette.
Der spätlatènezeitliche Graben während der Ausgrabung.
Il fossato tardo La Tène durante gli scavi.

fig. 2
La pierre à cupule découverte dans le comblement du fossé LTD. Photo J.-B. Sevette.
In der Auffüllung des spätlatènezeitlichen Grabens zum Vorschein gekommener »Schalenstein«.
Il »masso con incisioni a coppelle« trovato nel riempimento del fossato tardo La Tène.

du Bourg-de-Four; certains d'entre eux, qui seraient datés de La Tène finale par un mobilier aujourd'hui en grande partie disparu, ont été interprétés par L. Blondel comme des fossés défensifs entourant l'oppidum allobroge⁸.

L'emplacement de ce fossé, à l'écart de l'agglomération ainsi que de son hypothétique dispositif défensif, permet de s'interroger sur son appartenance à un *téménos*. La découverte d'une stèle à cupules dans son comblement évoque la probabilité d'un sanctuaire indigène situé à proximité, le fossé marquant alors son périmètre. L'absence de toute autre structure datable de cette époque ne permet malheureusement pas d'assurer cette proposition.

L'époque augustéenne n'a laissé que peu de traces, les bouleversements postérieurs ayant en grande partie arasés les témoignages de cette période. Néanmoins, le fond de deux fosses et une série de trous de poteaux antérieurs aux bâtiments maçonnés attestent l'existence de structures légères. La présence d'enduits peints précoces, en association avec du mobilier caractéristique de la dernière décennie du 1er siècle avant J.-C. et du début de notre ère⁹, établissent clairement la datation de ces vestiges, appartenant vraisemblablement à un habitat dont aucun niveau de sol n'a été conservé.

Entre 20 et 40 de notre ère : l'aménagement d'un quartier en terrasse

L'aspect originel de cette bordure du Plateau des Tranchées a été profondément modifié pendant la première moitié du 1er siècle. D'importants travaux permettent l'aménagement d'un quartier en terrasse dont les structures sont inégalement conservées, les plates-formes antiques ayant été tronquées ou arasées au cours des siècles et leurs murs en grande partie récupérés dès la fin de l'époque romaine. La terrasse inférieure, aménagée dans le flanc de la moraine, a révélé la présence d'un péristyle de vaste proportion puisque sa longueur dépasse les 25 m pour une largeur de 16 m (fig. 3.1). Amputé de sa façade antérieure probablement lors de l'édification de l'Académie en 1559, cet édifice, entièrement maçonné, comprend au moins trois portiques, chacun d'une largeur de 3 m. Ils délimitent un espace central large de 7,80 m pour une longueur supérieure à 22 m; surbaissé de 0,70 m, sa partie conservée n'a livré aucun bassin ou aménagement. Son niveau de marche, composé d'un remblai organique épais d'une quinzaine de centimètres, permet de l'interpréter comme un jardin à ciel ouvert.

fig. 3.1
Plan du péristyle édifié entre 20 et 40 de notre ère. A gauche, emplacement du fossé LTD. Grundriss des zwischen 20 und 40 n.Chr. errichteten Peristylbaus. Links: spätlatènezeitlicher Graben.

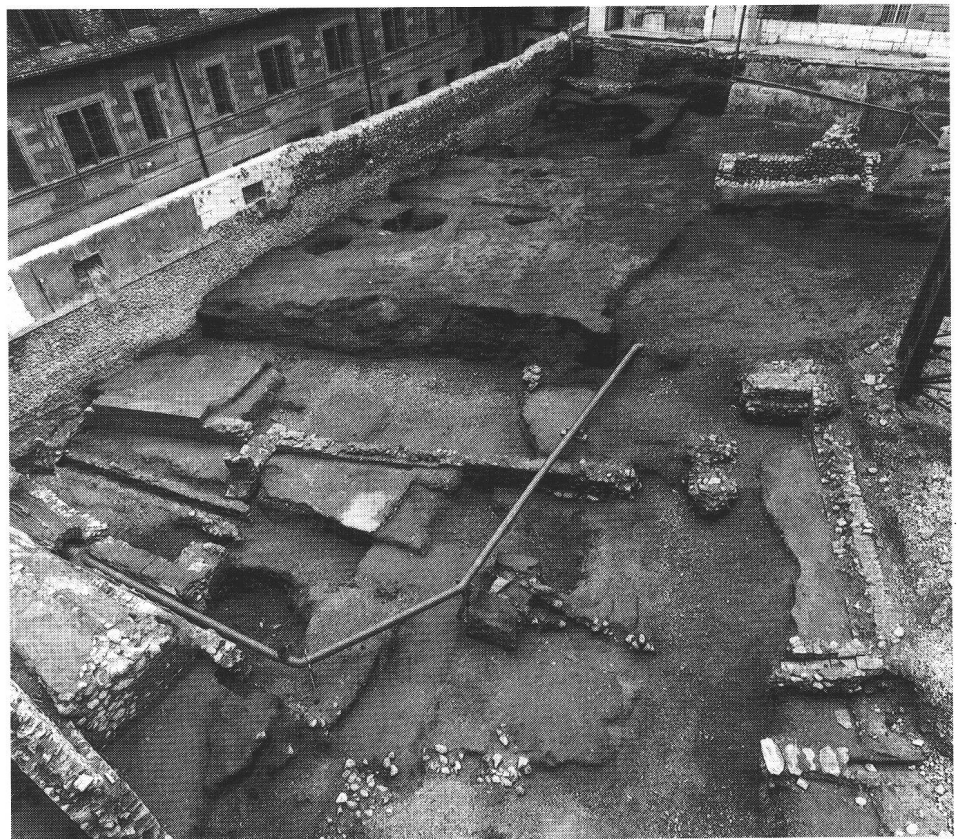
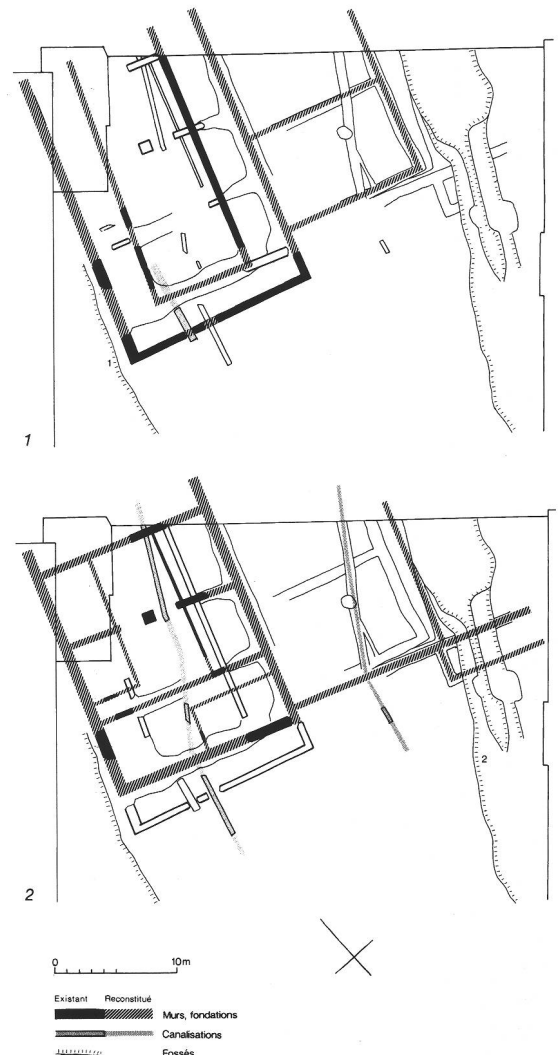
Pianta dell'edificio a peristilio costruito fra il 20 e il 40 d.C. A sinistra il fossato tardo La Tène.

fig. 3.2
Plan des bâtiments construits entre 50 et 70 après J.-C. et incendiés vers 180 de notre ère. A droite, emplacement du fossé datant du IIIe siècle. Dessin D. Burnand.

Grundriss der zwischen 50 und 70 n.Chr. errichteten und um 180 n.Chr. niedergebrannten Gebäude. Rechts: Graben des 3. Jahrhunderts.

Pianta dell'edificio costruito fra il 50 e il 70 d.C. e distrutto dall'incendio nel 180. A destra il fossato del III secolo.

fig. 4
Le péristyle en fin de fouille; au centre, le stylobate oriental dont le couronnement était encore partiellement préservé. Photo J.-B. Sevette.
Das Peristyl gegen Ende der Ausgrabung. Im Zentrum: Stylobat der Ostseite, dessen Abdeckung noch teilweise erhalten ist. Il peristilio verso la fine dello scavo. Al centro si vede lo stilobate della parte orientale, la cui copertura è ancora parzialmente conservata.

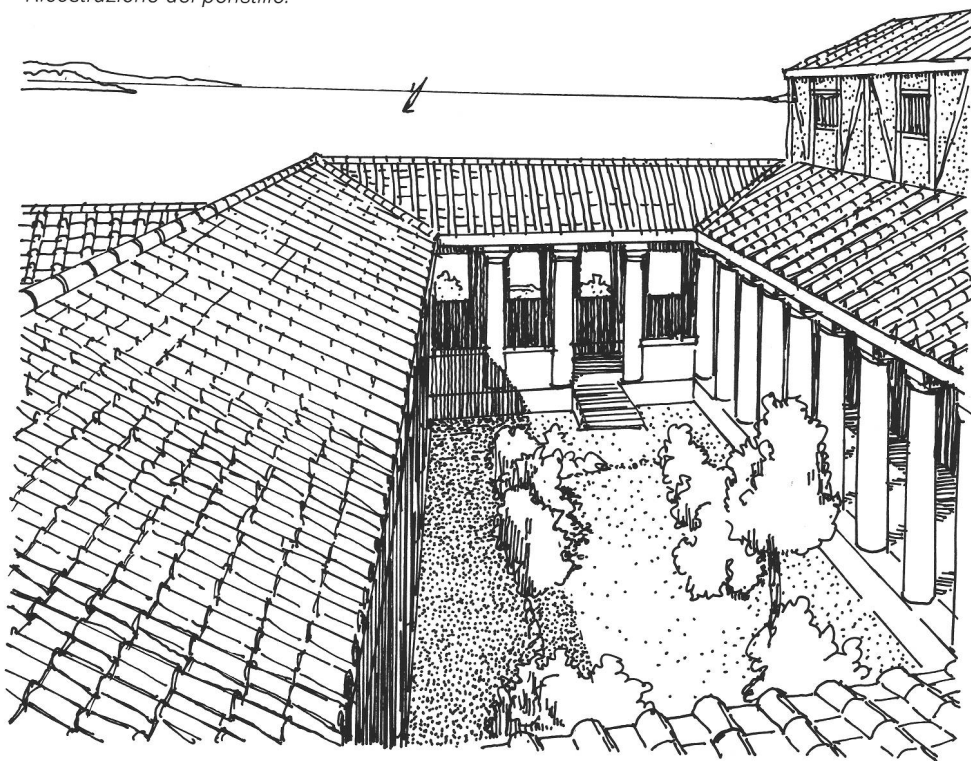


Les colonnades, entièrement réalisées en molasse, prennent appui sur des stylobates maçonnés (fig. 4) dont le couronnement, composé de gros blocs de molasse, était conservé sur une longueur de plus de 4 m. Le scellement des fûts de colonne était assuré par des tenons métalliques qui réutilisaient les trous de levage des blocs du couronnement. L'entracé est particulièrement difficile à déterminer, un seul négatif de base ayant été observé. Aucune base ni aucun chapiteau, tous probablement réalisés en molasse, n'ont survécu à la ruine de l'édifice; les architraves, généralement en bois dans les monuments contemporains, ont également disparu sans laisser de traces¹⁰. L'entrecolonnement était certainement fermé par un cloisonnement, soit maçonné soit en adobe et recouvert d'enduits, comme l'indique l'excavation pratiquée tant sur les blocs du stylobate que sur l'unique fragment de colonne mis au jour. Les murs délimitant les portiques, dont les parties conservées sont soigneusement maçonnées, étaient intégralement ornés de fresques qui s'élevaient sur près de 3,50 m de hauteur. Leur style ornemental (analysé ci-dessous par E. Ramjoué) se rattache au III^e style pompéien, signalé dans nos régions dès l'époque augustéenne.

L'appartenance de ce péristyle à une *domus* est probable: un réseau de murs, malheureusement entièrement récupéré, prolonge son plan sur la terrasse supérieure orientale (fig. 3.1)¹¹. Une éventuelle extension occidentale n'est pas connue, cette partie se situant sous le Palais de Justice. Enfin, la disparition complète de la façade avant de cet édifice ne permet pas de connaître avec certitude son aspect côté lac. Cependant, l'importance du dénivelé dans cette direction rend improbable l'existence d'une série de pièces à cet endroit. Le péristyle s'étendait donc probablement jusqu'en bordure de cette terrasse, qui jouissait d'une vue spectaculaire sur le bassin lémanique. Ce fait rend peu vraisemblable la présence d'un mur aveugle fermant le portique de ce côté; peut-être ce dernier était-il composé d'une double colonnade, ou encore percé d'ouvertures (fig. 5).

Ce monument est le plus ancien de son genre connu actuellement en Suisse. Sa datation précise demeure cependant aléatoire, le mobilier recueilli dans les niveaux de construction étant insuffisant. Toutefois, le matériel augustéen, mis au jour dans les fosses arasées par l'édification du bâtiment, fournit un terminus post-quem qui s'établit au début de notre ère; par ailleurs,

fig. 5
Restitution du péristyle. Dessin
G. Deuber.
Rekonstruktion des Peristyls.
Ricostruzione del peristilio.



les parois des portiques démontre qu'elles appartiennent à un courant artistique bien attesté sous le règne de Tibère. Ce faisceau d'éléments permet de proposer une datation comprise entre 20 et 40 après J.-C.

La présence aussi précoce à Genève d'un monument d'envergure agrémenté d'un décor luxueux, constitue un témoignage matériel de premier ordre sur l'étroitesse des liens entre Genève et la Narbonnaise. Déjà attestée par l'épigraphie qui révèle la présence à Genève de magistrats exerçant leurs charges à Vienne (Isère)¹², alors capitale des Allobroges, cette parenté se trouve ici confirmée par une architecture de représentation qui ne peut être le fait que d'un négociant romain ou d'un notable allobroge. Cette monumentalité prouve l'existence d'une élite urbaine genevoise dont le train de vie est calqué sur les us et coutumes propres à la Narbonnaise, déjà acculturée depuis plusieurs générations aux canons de la civilisation latine.

La destruction du péristyle, survenue entre 50 et 70 de notre ère est d'origine accidentelle. En effet, lors de son dégagement, le mur de terrasse arrière accusait un fruit important ainsi qu'une arase en biseau caractéristique d'un effondrement, probablement causé par sa faible épaisseur (0,70 m) et par un drainage insuffisant (fig. 6).

Un habitat urbain édifié entre 50 et 70 après J.-C.

Après le démantèlement et la récupération des colonnades, les vestiges subsistant du péristyle sont remblayés, en particulier le jardin surbaissé, comblé par près de 4000 fragments de fresques ainsi que des déchets de maçonnerie et une masse importante d'argile verdâtre, provenant sans doute des cloisons de la *domus*.

Un nouvel édifice est implanté dans la seconde moitié du I^{er} siècle après J.-C.; son gabarit reprend presque la totalité de la plate-forme ménagée en son temps pour le péristyle. Toutefois, l'impossibilité technique de reprendre le mur de terrasse arrière complètement éboulé impose l'édification d'un nouveau mur de soutènement plus épais (1,10 m), quelque 2,50 m en contrebas.

Son plan (fig. 3.2) s'organise autour d'une grande salle centrale, rythmée transversalement en son milieu par une double arcade reposant sur un pilier axial (fig. 7). Quatre pièces, délimitées par des galandages en adobe, se distribuent latéralement, tandis que les surfaces amont et aval accueillent des salles de grande dimension. D'éventuels aménagements internes ne sont pas connus pour celle située en aval, presque entièrement emportée par le

remodelage médiéval des terrasses; la salle amont, en revanche, est flanquée par une rampe en terre battue qui permettait d'accéder à un étage. Une cloison en adobe, par endroits remarquablement conservée sur près de cinq assises, subdivisait transversalement le reste de cet espace (fig. 8). Les locaux ainsi obtenus sont d'assez grande taille; leurs sols sont généralement en terre battue. Une pièce est cependant dotée d'un *terrazzo*, tandis que la pièce voisine est revêtue d'un plancher dont les traces carbonisées ont été révélées par la fouille. L'écoulement des eaux usées est assuré par une canalisation provenant de la terrasse qui domine l'arrière de l'édifice et qui le traverse en diagonale sur toute sa longueur. Ses piédroits maçonnés prennent appui sur une coulisse de *tegulae*. La couverture, mise au jour intacte, est assurée par des dalles de schistes, les interstices étant bouchés par des fragments de briques et de tuiles; l'ensemble est scellé par une couche d'argile (fig. 7).

Cette demeure comptait un étage dont l'aménagement semble plus luxueux que le rez-de-chaussée. Le violent incendie qui la détruisit, allié à la présence de la rampe en terre battue, a permis d'attester l'existence de cette élévation. En effet, la découverte sur les niveaux de marche du rez-de-chaussée de très nombreux fragments complètement disjoints de *terrazzo*, qui recouvraient partiellement un radier de galets ne présentant aucune cohérence, confirme la présence à l'étage d'un ou de plusieurs sols en mortier. Ceux-ci reposaient sur un radier de galets, supporté par une solide charpente dont seules des traces disloquées et carbonisées ont été observées. Le plan de l'étage demeure inconnu; toutefois, la démolition des cloisons en adobe qui le compartimentait a livré de nombreux fragments de fresques en partie calcinées, révélant ainsi une conception soignée qui contraste avec les crépis chaulés mis au jour au rez-de-chaussée.

La proximité d'un autre bâtiment, établi sur la terrasse supérieure orientale et également desservi par une canalisation en *tegulae* posées sur un radier de tessons d'amphores, est attesté par un réseau de murs dont seuls les négatifs nous sont parvenus. Les particularités de son aménagement sont inconnues, hormis l'existence, le long de sa façade arrière, d'un corridor souterrain dont le sol en terre battue a été mis au jour.

Bien que la présence d'une salle centrale rythmée par une arcade soit un élément

fig. 6
Le mur de terrasse arrière du péristyle. Photo J.-B. Sevette.
Terrassenmauer hinter dem Peristylbau.
Muro di sostegno della terrazza dietro al peristilio.



fig. 7
Le pilier axial de la salle centrale; sur sa droite la canalisation avec sa couverture intacte. Photo J.-B. Sevette.
Stützpfeiler der zentralen Halle; rechts die Kanalisation mit intakter Abdeckung.
Pilastro di sostegno della sala centrale; a destra si vede la canalizzazione con la copertura intatta.



fig. 8
Vue en coupe d'une cloison en adobe accidentellement cuite par l'incendie qui détruisit la demeure. Photo J.-B. Sevette.
Profilansicht einer beim Hausbrand verbrannten Lehmmauer.
Profilo di un muro d'argilla bruciato durante l'incendio.

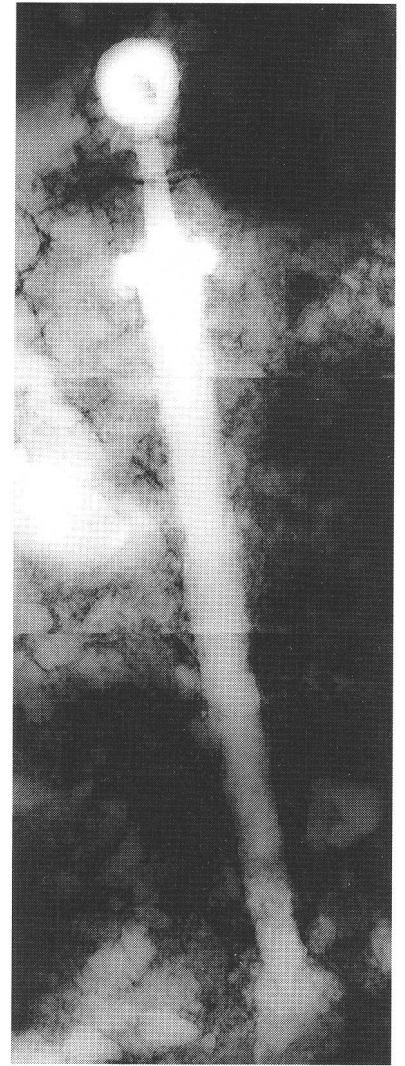
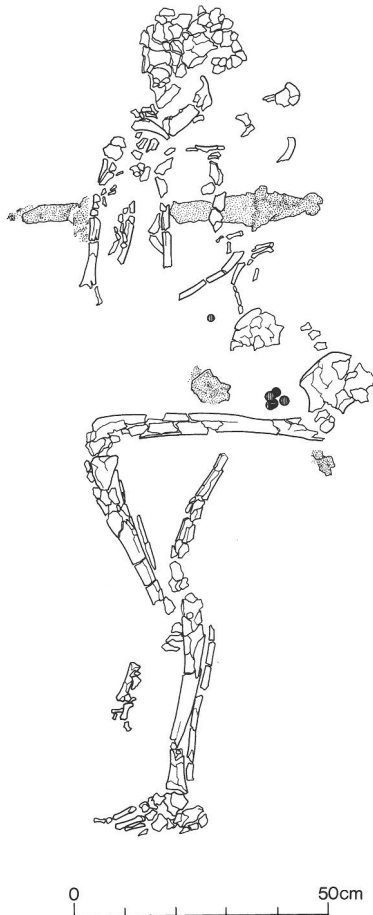
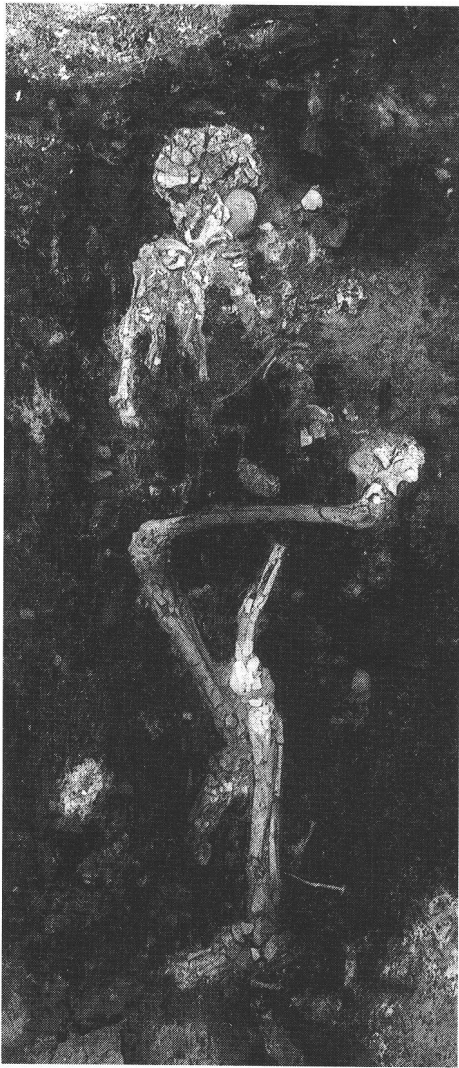


fig. 9
Le squelette d'une des victimes de l'incendie; sous sa cage thoracique apparaît une épée à pommeau annulaire (Ringknaufschwert). Photo J.-B. Sevette.
Skelett eines Opfers der Brandkatastrophe. Unter dem Oberkörper erscheint das Reste eines Ringknaufschwertes.
Scheletro di una vittima dell'incendio; sotto la parte superiore del corpo appaiono i resti di una spada con pomo ad anello.

fig. 10
Relevé au 1:15e du squelette, de l'épée et des monnaies. Dessin D. Burnand, SCA.
Zeichnerische Aufnahme des Skelettes, des Schwertes und der Münzen.
Rilievo dello scheletro, della spada e delle monete.

fig. 11
La radiographie de l'épée. Photo J.-M. Yersin, MAH.
Röntgenaufnahme des Ringknaufschwertes.
Radiografia della spada con pomo ad anello.

original, le plan du second édifice correspond à un habitat urbain bien plus modeste que le péristyle auquel il succède. Tant les façades orientales que méridionales de son rez-de-chaussée étaient aveugles, les terrasses supérieures les enserrant complètement; il est donc plausible de lui attribuer un rôle de cave ou d'entrepôt. La partie habitable était certainement installée à l'étage, comme en témoignent les fresques et les sols en *terrazzo* mis en évidence. De plan rectangulaire allongé, ce bâtiment s'inscrit dans une trame urbaine bien développée comme en témoigne les constructions voisines établies sur la terrasse supérieure ainsi que l'habitat découvert au 16, rue des Chaudronniers.

Un incendie dévastateur vers 180 de notre ère

La destruction de cette demeure est due à un incendie d'une grande intensité. Les circonstances entourant ce sinistre ont été

rendues troublantes par la découverte, dans la même pièce, de deux squelettes calcinés et écrasés par l'effondrement de l'étage. Seules les jambes du premier individu ont été préservées des destructions occasionnées par une tranchée de récupération postérieure; en revanche, le squelette du second individu est remarquablement complet (fig. 9). La posture de cette personne, découverte renversée sur le dos, la main droite placée devant la bouche, témoigne d'une mort par asphyxie (voir la contribution de C. Simon et fig. 10). La présence, à mi-hauteur du dos, d'une épée à pommeau en forme d'anneau (Ringknaufschwert), revêt un intérêt tout particulier¹³. Cette arme, d'une longueur totale de 60 cm, est dotée d'une lame mesurant 45 cm pour une largeur de 4,5 cm (fig. 11). Elle se trouvait au moment de l'incendie probablement dans son fourreau qui, composé de matières organiques, a totalement disparu mais dont l'existence est rendue vraisemblable par la découverte d'un rivet. La position de l'arme ne permet pas

de déduire avec certitude la manière dont elle était portée; un baudrier pectoral (*balteus*) porté en bandoulière semble le harnachement le plus plausible. Le modèle de l'épée est bien connu; d'origine orientale, sa diffusion, attestée en Germanie dès l'époque antonine¹⁴, se généralise rapidement puisqu'elle équipe également un soldat mort dans la bataille de février 197 après J.-C. à Lyon¹⁵.

Outre son arme, cet individu avait sur lui un maigre pécule, composé d'un denier en argent, accompagné de cinq sesterces, d'un dupondius et d'un as¹⁶. Les sept pièces en bronze ont été découvertes à la hauteur de sa hanche droite, tandis que la huitième a été mis au jour à proximité de la hanche gauche. Cet ensemble monétaire banal fournit un précieux terminus post-quem, la pièce la plus récente étant un as frappé à l'effigie de Commode César entre 175 et 176 de notre ère. Cette datation, qui permet de situer l'incendie aux alentours de 180 après J.-C., confirme le faciès céramologique propre à la seconde moitié du IIe siècle, recueilli dans la démolition de la terrasse inférieure et dans celle du couloir souterrain de la plate-forme supérieure.

L'interprétation de cette découverte est ardue car elle confronte le chercheur aux limites de l'archéologie. A priori, un incendie en milieu urbain appartient certainement au vécu quotidien des bourgades gallo-romaines, les sources d'accident (foyers culinaires, hypocaustes, activités artisanales) étant nombreuses. La présence de deux victimes n'est également pas exceptionnelle et, même si l'une d'elles est armée, n'implique pas nécessairement une situation de combat. Cependant, en regard à la date relativement précoce du sinistre, l'absence de toute tentative de déblaiement des vestiges - nonobstant la présence peut-être insoupçonnée, il est vrai, des victimes - ainsi que l'absence de toute construction ultérieure sur ce terrain pourtant idéalement situé en plein centre du *vicus genavensis*, laisse perplexe. A pareille époque, l'abandon brutal de terrains aussi favorables à l'habitat suscite un débat quant à une possible relation entre des troubles sociaux, survenus en Séquanie vers la fin du règne de Marc-Aurèle ou sous celui de Commode, et la situation révélée par cette fouille¹⁷. La pérennité de cet abandon soulève également quelques interrogations sur l'état réel de l'agglomération pendant la première moitié du IIIe siècle, période pourtant réputée tant sur le Plateau suisse qu'au bord du Léman pour sa prospérité temporairement retrouvée¹⁸.

Les IIIe et IVe siècles

Sur ce terrain désormais laissé à l'abandon, le troisième siècle n'est matérialisé que par l'établissement d'un fossé qui traverse en diagonale la rue des Chaudronniers ainsi que l'extrémité orientale de la cour de la prison, en coupant le tracé des maçonneries romaines (fig. 3.2). Sa largeur est de 3,70 m et sa profondeur conservée dépasse par endroits les 2 m; quatre trous de poteaux bordent le tiers inférieur de son versant occidental. L'abondant matériel provenant de son comblement situe son abandon encore dans le IIIe siècle. Sa fonction, quelque peu énigmatique, pourrait être défensive. Il n'est en effet pas impossible qu'un réseau de fortifications provisoires, composées de fossés peut-être bordés de palissades, protégeait les abords de la nouvelle civitas pendant le chantier de construction du rempart qui délimitait le périmètre de Genève, devenue capitale dès la fin du IIIe siècle¹⁹.

Cinq inhumations ainsi qu'une tombe de nouveau-né placée entre deux *imbrices*, orientées ouest-est et implantées dans la démolition du bâtiment incendié, apportent un ultime témoignage sur la période antique. Parmi elles, une inhumation double retient l'attention; elle était partiellement encadrée par des *tegulae* placées de chant. La durée d'utilisation de cette nécropole paraît assez longue puisque la récupération des maçonneries du Haut-Empire a bouleversé certaines inhumations, alors que la tombe du nouveau-né était aménagée au fond d'une des tranchées de récupération. En l'absence de tout mobilier funéraire, il n'est pas possible d'affiner la fourchette chronologique de ces tombes au sein des IV et Ve siècles. Elles appartiennent à cette vaste nécropole *extra muros* qui ceinturait le flanc oriental de la cité, déjà repérée le siècle passé dans la cour du Collège et, en 1931-32, à la rue du Vieux-Collège²⁰.

M.-A. H.

Les peintures murales de la prison Saint-Antoine

Le chantier archéologique de la Prison Saint-Antoine nous a livré, depuis 1987, un important matériel pictural. Près de 6000 fragments ont été mis au jour et ont pu être reliés à trois phases chronologiques distinctes, établies par la fouille. Ainsi, un ensemble appartient à des structures augustéennes, un autre est lié au péristyle d'une *domus* du 1er tiers du 1er s. après J.-C. et le dernier décorait selon toute vraisemblance l'étage d'un bâtiment, édifié entre 50 et 70 après J.-C., qui a brûlé aux alentours de 180 après J.-C. Ce rapport ne tiendra compte que des enduits qui sont en relation avec les deux premières occupations, ces résultats devant être considérés comme préliminaires puisqu'un tiers seulement des peintures du péristyle a été étudié à ce jour.

Les enduits augustéens

Le premier ensemble pictural²¹ présente un fond monochrome principalement blanc, bien que quelques exemples rouges, noirs et verts aient été répertoriés. Les rares motifs retrouvés décorent en majorité le badigeon blanc et figurent des lignes rouges, brun noir, bleues ou bordaux qui devaient déterminer un réseau d'encadrement (fig. 12a). La découverte d'une série de fragments de couleur verte portant une large bande ocre soulignée par des traits blancs (fig. 12b) pourrait illustrer un pilastre stylisé. Il s'agirait donc d'un système décoratif simple, à panneaux, appuyé en certains endroits par des éléments d'architecture fictive. Une restitution plus poussée ne peut malheureusement pas être proposée²², notre matériel étant trop lacunaire. Cependant, sa mention nous paraît ici indispensable puisqu'un ensemble de la même époque et, semble-t-il, du même style a été mis au jour dans les fouilles du Temple de Saint-Gervais²³ et sera bientôt étudié. Quant à la relation de ces enduits avec un bâtiment, l'archéologie ne livre que peu d'informations. Il semble pourtant que ces peintures aient été réalisées sur des murs en adobes ou en pisé²⁴, appartenant vraisemblablement à un habitat.

Les fresques du péristyle

Les 1500 fragments qui peuvent sans conteste être rattachés à la décoration intérieure du péristyle²⁵ nous fournissent d'ores et déjà des informations de tout pre-

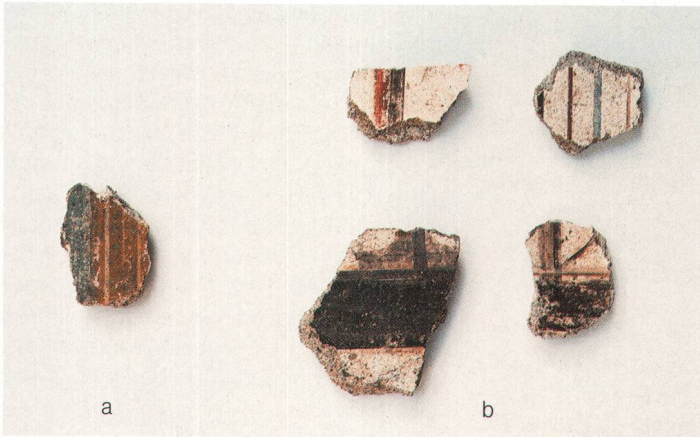
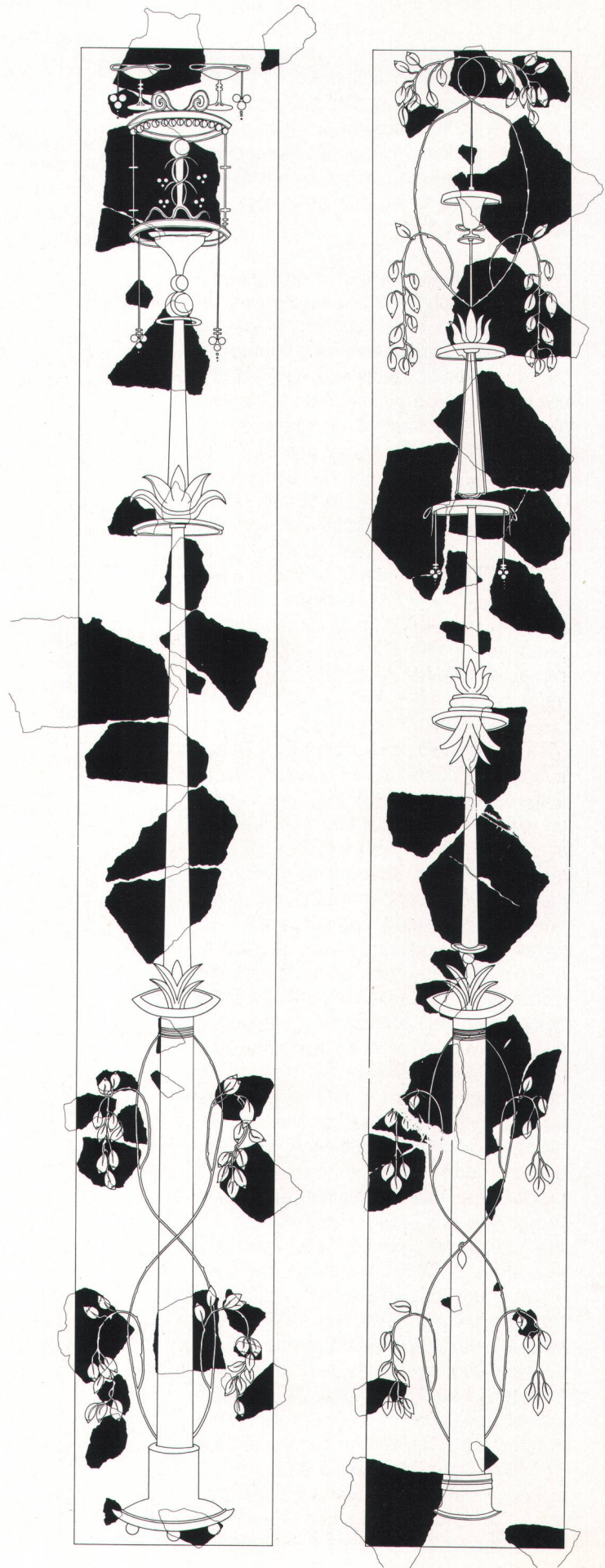
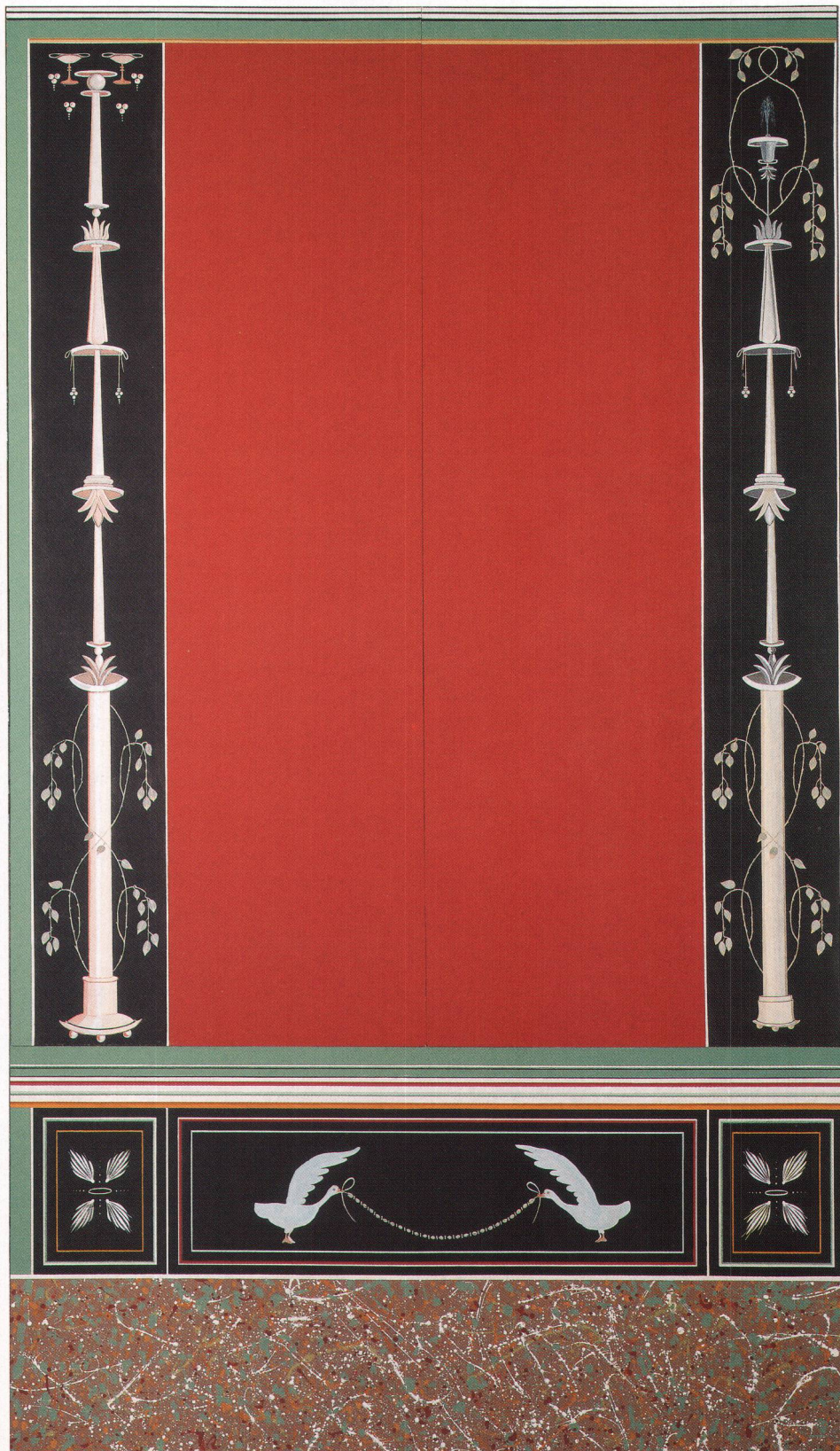


fig. 12
Fragments d'enduits augustéens.
a: Pilastre stylisé; b: bandes
d'encadrement sur fond blanc.
Photo J.-B. Sevette.
Fragmente augusteischer Wand-
malerei. a: Stilisierter Pfeiler;
b: Einrahmungen auf weissem
Grund.
Frammenti di pittura parietale
augustea. a: Pilastro stilizzato;
b: riquadri su sfondo bianco.

fig. 13
Restitution graphique des
candélabres du premier groupe
(ensemble pictural du péristyle).
A gauche: pied à boules,
colonnette, coupelles, palmettes,
double ombelle à rubans perlés,
volute et deux coupes à pied à
ruban perlé. Ech. 1 : 10
A droite: pied ciselé, colonnette,
rinçaux de feuilles, coupelles,
palmette, ombelle à rubans
perlés, composition de rinçaux
de feuilles soutenant un cratère.
Dessin G. Deuber.
Zeichnerische Rekonstruktion der
gemalten Kandelaber, die zur
ersten Gruppe des Peristylwand-
schmuckes gehören.
Ricostruzione grafica dei
candelabri dipinti che
appartengono al primo gruppo
delle decorazioni parietali del
peristilio.

fig. 14
Restitution peinte du système
décoratif du premier groupe des
fresques du péristyle. Réalisation
D. Burnand, G. Deuber et
F. Plojoux, SCA. Photo J.-M. Yersin,
MAH.
Gemalte Rekonstruktion der
ersten Gruppe von Wand-
malereien im Peristyl.
Ricostruzione colorata del primo
gruppo di pitture parietali nel
peristilio.





mier ordre. Le grand nombre d'enduits et la richesse décorative ont permis de déterminer une dizaine d'ensembles différents et de définir, pour la plupart d'entre eux, leur position à l'intérieur d'une organisation picturale précise²⁶. Le système décoratif est bien compréhensible. La partie médiane de la paroi est constituée de larges champs rouges monochromes, scandés verticalement par des interpanneaux noirs, qui recueillent la majorité des éléments décoratifs. Ces motifs ornementaux ont pour base des candélabres végétalisants à fûts mixtes, à colonnettes ou à pied à boules, agrémentés d'ombelles, de vases, de coupelles et de rinceaux de feuilles, tous réalisés très finement dans des teintes variant du rose au bleu-vert (fig. 13a et 13b)²⁷. La zone inférieure est composée d'une plinthe imitant du marbre moucheté brun surmontée d'une série horizontale de caissons noirs à triple encadrement contenant des représentations géométriques ou animales, la liaison avec la partie supérieure étant signifiée par la présence d'une fausse moulure verte (fig. 14). L'ensemble de la paroi est encadré d'une bordure verte qui parachève ainsi la composition. Stylistiquement, cet ensemble appartient au III^e style pompéien²⁸, mais les parallèles les plus proches se situent en Narbonnaise et plus précisément aux alentours de Lyon. C'est en effet à partir de la capitale des Gaules que cette mode décorative italienne connaîtra un engouement et une expansion extraordinaires à travers les provinces romaines au début du 1^{er} s. après J.-C.²⁹. Les peintures de la Prison Saint-Antoine présentent en outre une particularité originale dans la naïveté de certaines représentations: les rinceaux de feuilles, la situation des vases et des coupes sur les candélabres ainsi que l'attitude des deux oies dans l'un des caissons de la zone inférieure (fig. 14).

La situation de ce très bel ensemble à l'intérieur du péristyle est encore problématique, mais nous pouvons imaginer qu'il ornait plutôt l'un de ses longs couloirs, le mur de terrasse arrière possédant une plinthe mouchetée d'un autre type que celle de ce premier groupe. Cette proposition reste cependant hypothétique puisqu'aucune preuve archéologique ne peut la soutenir et que l'étude d'une grande partie des autres groupes est encore en cours. La qualité et la profusion des ornements de nos fresques mettent ainsi en évidence l'influence artistique de la Gaule méridionale qui n'avait pas été véritablement démontrée dans le bassin lémanique, en dehors de l'exemple de Commugny. Le Plateau 201

helvétique semble, quant à lui, plutôt s'inspirer de modèles germaniques, comme on peut le constater à Avenches. En conclusion, ce premier compte rendu du matériel pictural de la Prison Saint-Antoine a permis de mettre en exergue l'existence d'un ensemble augustéen, dont on ne possède que peu d'exemples pour cette époque en Gaule, ainsi que celle d'un groupe appartenant à un décor de péristyle du 1^{er} tiers du 1^{er} s. après J.-C., qui peut être déjà considéré comme l'un des plus importants et des mieux conservés de Suisse. Ce travail devra être complété, voire même réinterprété une fois que l'examen total des fragments sera achevé.

E.R.

Le squelette brûlé de Saint-Antoine

Taphonomie et conservation des os du squelette

Ces ossements ont subi une forte attaque post-mortem. Le feu a tout d'abord fragmenté les os en petits éléments mesurant quelques millimètres à quelques centimètres. La dégradation s'est poursuivie par une altération physico-chimique en relation avec la forte humidité du sous-sol, puis par une exposition prolongée du squelette à l'air après son dégagement. Tous ces éléments concourent à un état de conservation très médiocre du squelette. Le crâne est très partiel, la boîte crânienne est complètement écrasée et toute la partie latérale gauche est pratiquement détruite. La mandibule est dans le même état avec l'absence presque complète de sa partie gauche. La ceinture scapulaire est composée de débris des deux omoplates et d'un fragment de la clavicule droite. Le membre supérieur droit est représenté par l'humérus ainsi que par des débris d'ulna, radius et quelques os de la main (carpiens, métacarpiens et phalanges). Du côté gauche nous n'avons que la tête fragmentée de l'humérus et quelques os de la main (métacarpiens et phalanges). La ceinture pelvienne est formée des deux seules ailes iliaques très morcelées. Le membre postérieur pour la jambe droite (fémur, tibia et pied) est presque complet alors que pour la gauche il manque le tiers supérieur de la diaphyse et l'épiphyse proximale. Le rachis est complètement érodé, on note cependant la présence du sternum relativement bien conservé.

Position du squelette (fig. 10)

Il a été assez difficile de restituer la position exacte du squelette car l'analyse de la disposition des os n'a pu se faire que par l'observation in situ. D'autre part la fragmentation des os n'a pas facilité le diagnostic. Une brève description de la position des principaux os va permettre d'expliquer celle du squelette au moment du décès. De la ceinture scapulaire on trouve les omoplates en position dorsale, les apophyses coracoïdes étant visibles bien qu'écrasées en vue supérieure. La clavicule droite a légèrement tourné et se présente sur sa face supérieure. Le membre supérieur droit montre l'humérus sur sa face latéro-externe. Le radius et l'ulna repliés contre l'humérus sont en position dorsale. La main semble disposée près de la bouche de l'individu avec les os

tarsiens et métatarsiens en position dorsale alors que les phalanges qui avaient pris appui sur la ceinture scapulaire ont basculé et sont tombées après décarnisation.

De l'autre bras nous pouvons seulement penser que la main devait être très près du pommeau de l'épée mais sans le toucher. Le coude devait faire un angle peu ouvert pour permettre à l'avant bras d'avoir son extrémité distale près de l'épée.

La ceinture pelvienne montre l'aile iliaque droite en position latérale interne et la gauche latérale externe.

Du rachis nous n'avons que quelques traces de certaines vertèbres mais surtout le sternum en position antérieure. La cage thoracique est formée seulement de quelques débris de côtes très dispersés.

Le membre inférieur montre la jambe droite repliée sur le côté droit, le fémur étant en position latérale interne à postérieure et le tibia et la fibula en position latérale externe. La jambe gauche est presque complètement en extension, le tibia en prolongation du fémur. Cette jambe devait passer par dessus l'autre membre. Le pied droit montre sa face latérale interne et seul le talus a basculé et s'est retourné. L'autre pied moins bien conservé est en position latérale externe.

Cette description montre que le sujet a dû tomber au sol sur le côté droit avec le bassin en position latérale, mais l'aile iliaque gauche a légèrement basculé vers l'avant et l'effondrement probable du terrain sous l'os a disposé celui-ci plus bas que l'autre os. La jambe droite est fortement repliée sur le côté droit et la gauche en extension passe par dessus l'autre membre. Le tronc est en décubitus dorsal avec un bras dont l'humérus est le long du corps et l'avant bras replié disposant la main près de la figure. L'autre bras montre la main près de l'épée. Il semble cependant que la partie gauche du buste soit légèrement plus haute que l'autre côté, ce qui explique la destruction importante de cette dernière région. Il est probable qu'un élément de poutraison a appliqué une pression sur le bassin d'arrière en avant. D'autre part la position du torse ne peut s'expliquer que par un autre élément qui a empêché le corps de pivoter pour suivre le mouvement du membre postérieur. Il est probable que l'individu est mort par asphyxie en tombant sur le côté. Des pièces du plafond se sont effondrées sur le cadavre et ont donné au squelette la position retrouvée lors de la fouille.

Détermination du sexe et de l'âge

Nous n'avons que peu d'indications pour déterminer le sexe du squelette. L'os iliaque est l'os le plus discriminant pour la détermination. Comme celui-ci est trop fragmentaire, nous devons nous baser sur les seuls caractères de robustesse et de gracilité des os.

Le squelette est moyennement robuste avec des traces d'insertions musculaires faibles. La tête fémorale est cependant de diamètre assez important et nous remarquons une crête âpre bien marquée sur la diaphyse. Le crâne montre une glabellule légèrement marquée et un inion peu apparent. La mandibule est plus robuste avec un angle mandibulaire marqué et un trigone mentonnier visible. D'autre part l'épaisseur des os de la voûte crânienne est assez importante. Tous ces éléments tendent à montrer un squelette de sexe masculin pas très affirmé.

Cet homme est un jeune adulte d'environ 20-30 ans. Les sutures crâniennes sont ouvertes et les dents sont très peu usées ce qui explique les caractères sexuels secondaires pas très apparents. La morphologie de cet individu est inobservable car la conservation du squelette est mauvaise et d'autre part il n'a pas été prélevé. Nous avons cependant pu estimer la stature sur la base de la longueur des os longs. Nous obtenons une taille d'environ 168-170 cm, valeur guère différente de celles obtenues sur quelques sujets contemporains de la région genevoise.

Température de crémation

Il est possible d'avoir une évaluation de la température de crémation par l'observation de la coloration des os. Le crâne et le buste ont une coloration blanche indiquant une forte température (600-700° C.). Le membre inférieur montre une coloration grise indiquant une température plus faible (- de 500° C); on note cependant une zone allant du genou droit au bassin gauche qui présente une coloration noire indiquant une faible température. Une structure architecturale a probablement un peu protégé cette partie du corps. C.S.

- ¹ Pour une liste exhaustive jusqu'en 1918, cf. L. Blondel, *Les Faubourgs de Genève au XVI^e siècle*, Genève 1919, p. 64-67; pour les découvertes du XX^e siècle ainsi qu'une synthèse récente, cf. D. Paunier, *La céramique gallo-romaine de Genève*, Mémoires et documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, tome IX, Genève 1981, p. 100-104.
- ² Ces documents dévoilent les grandes lignes de la voirie du faubourg de Saint-Victor qui se développa à partir du Haut Moyen Age autour du couvent de Saint-Victor. Leur analyse est présentée par Louis Blondel (note 1).
- ³ Un compte rendu de cette fouille, menée par G. Zoller, est donné par Ch. Bonnet dans la *Chronique archéologique*, Genava n. s. XXXIV, 1986, p. 55-58.
- ⁴ Nos vifs remerciements vont à Monsieur F. Reinhard, responsable du Service des bâtiments, Monsieur J. Gonthier, architecte au Département des travaux publics, à Messieurs J.-J. Mégevand, A. Milone et F. Moor, architectes mandatés, Monsieur R. Mahler, administrateur du Palais de Justice, à l'équipe du relais carcéral sous la direction de Monsieur R. Jordan, ainsi qu'aux entreprises Cochet et Fehlmann pour leur aide et leur compréhension.
- ⁵ Le chantier gallo-romain, confié au signataire par Ch. Bonnet, archéologue cantonal, a été conduit avec l'aide de E. Ramjoué; les relevés ont été assurés par E. Ramjoué, F. Plojoux, D. Burnand et G. Zoller. L'ensemble des travaux de terrassement ont été menés à bien par l'entreprise François Cuénod; que Messieurs M. Ballarini, G. Locatelli et A. Sereni trouvent ici l'expression de toute notre reconnaissance. Nos remerciements cordiaux vont également à Ch. Bonnet et au professeur D. Paunier pour l'aide et le soutien constants qu'ils nous ont apportés tout au long de la fouille. Le chantier médiéval était placé sous la responsabilité de J. Bujard qui a bénéficié de l'aide de la même équipe.
- ⁶ Les traits caractéristiques de cet horizon céramologique sont identiques à ceux mis en évidence à Saint-Gervais (voir p. 215 ff. dans cette revue).
- ⁷ D. Paunier et alii, *Le vicus gallo-romain de Lousonna-Vidy*, Lousonna 7, CAR 42, 1989, p. 52-55.
- ⁸ L. Blondel, *Les fortifications de l'oppidum gaulois de Genève*, Genava 14, 1934, p. 47-64. Les interprétations et les datations de Blondel ont été en grande partie rejetées par D. Paunier (note 1) p. 50-52.
- ⁹ Le mobilier associé a livré des importations italiennes assez précoces, tels des plats du service 1b et des coupelles Haltern 7, à l'exclusion de toute forme tardo-augustéenne.
- ¹⁰ La mise au jour à Avenches, Aux Conches-Dessous, entre 1986 et 1987 d'un péristyle dont les dimensions et l'aspect sont très proches de celui de Genève, permet de formuler quelques hypothèses. Ce monument, long de 27 m par 15 m de largeur, dont les colonnades des portiques sont également entièrement constituées de molasse, présente des entraxes irréguliers qui varient entre 3,10 et 3,60 m. Sa largeur de portique est de 3,30 m, ses entrecolonnements sont cloisonnés et ses architraves en bois. Ces renseignements ont été aimablement fournis par J. Morel et C. Bossert-Radtke. Pour une description succincte, cf. J. Morel, *Avenches, Aux Conches-Dessous*. Investigations en 1985-1986. ASSPA 70, 1987, p. 185-188.
- ¹¹ Aucun accès entre les deux terrasses n'a été mis en évidence dans la partie conservée des structures; il est cependant possible qu'une telle circulation ait été ménagée dans le secteur aval, aujourd'hui disparu.
- ¹² CIL XII, 2605 à 2618. En dernier lieu, voir D. Paunier (note 1) p. 12.
- ¹³ Nos chaleureux remerciements vont à S. Martin-Kilcher qui a bien voulu identifier cette arme et nous fournir de précieuses indications bibliographiques.
- ¹⁴ L'exemple le plus ancien a été découvert dans une tombe à incinération à Wehringen en Souabe et est daté entre 120 et 150 après J.-C.: H.-U. Nuber, *Waffengräber aus Wehringen*. Die Römer in Schwaben, catalogue d'exposition, Augsburg 1985, p. 52-53.
- ¹⁵ Voir à ce sujet P. Wuilleumier, *La bataille de 197*, Gallia 8, 1950, p. 146-148; G. Ulbert, *Straubing und Nydam*. Zu römischen Langschwertern der Späten Limeszeit, *Festschrift J. Werner*, Munich 1974, p. 211-215.
- ¹⁶ Selon une détermination provisoire de F. E. Koenig en date du 27. 11. 1989, il s'agit des numéraires suivants:
Sesterce: Trajan (103-111 après J.-C.)
Sesterce: Hadrien (125-128 après J.-C.) RIC 638?
Sesterce: Hadrien (134-138 après J.-C.) RIC 777?
Sesterce: Antonin le Pieux pour Marc-Aurèle César (145 après J.-C.) RIC 1243(b)
Dupondius: Antonin le Pieux pour Faustine II (145/146 après J.-C.) RIC 1392
Sesterce: Marc-Aurèle pour Faustine II (161-176 après J.-C.) RIC 1665
As: Marc-Aurèle pour Commode César (175/176 après J.-C.) RIC 1544.
Enfin, selon une communication orale de F. E. Koenig, le denier en argent, découvert le 17. 11. 1989 lors des travaux de dégagement du squelette, a pu être attribué à Antonin le Pieux (détermination du 4. 12. 1990).
- ¹⁷ Débutant vers la fin du règne de Marc-Aurèle, ces troubles sociaux, probablement occasionnés par une dégradation de la situation économique liée à la guerre contre les Marcomans et les Quades, culminent en 185-186 de notre ère par la révolte de Maternus. Ce dernier, à la tête d'une armée de déserteurs, aurait, selon Hérodien, mis à feu et à sang la Germanie ainsi qu'une partie de la Gaule. Sur la révolte de Maternus, voir G. Alföldy, *Bellum desertorum*, in: *Die Krise des Römischen Reiches*, Stuttgart 1989, p. 69-80. Pour la situation en Suisse dans la seconde moitié du II^e siècle, voir W. Drack et R. Fellmann, *Die Römer in der Schweiz*, Stuttgart 1988, p. 66-68.
- ¹⁸ Les sites urbains tels Avenches et Lousonna-Vidy connaissent un réel développement de leur périphérie, et de grandioses villas urbaines sont mises en chantier, par exemple à Avenches, Derrière La Tour. Pour Lousonna-Vidy, cf. D. Paunier et alii, *Du nouveau à l'ouest de Lousonna - bilan de trois années de recherches*, AS 10, 1987, p. 116-117; pour Avenches, aimable communication de J. Morel.
- ¹⁹ La présence d'une palissade en bois, mise au jour sous un segment de l'enceinte réduite à la Tour de Boël, confirme l'existence par endroits de fortifications provisoires antérieures à l'enceinte maçonnée. Cf. Ch. Bonnet (note 3) p. 52-54.
- ²⁰ Pour ces découvertes, cf. D. Paunier (note 1) p. 54-55 et 106.
- ²¹ Les 900 fragments qui le constituent ont été découverts dans des fosses sur les terrasses inférieure et supérieure; la céramique qui les accompagne situe leur comblement entre 10 av. J.-C. et 10 après J.-C. (détermination M.-A. Haldimann). La qualité de cet ensemble est moyenne, les fonds et les décors ayant été appliqués assez grossièrement.
- ²² Les meilleurs rapprochements chronologiques et typologiques appartiennent à des ensembles du III^e style pompéien précoce et ont

été retrouvés à Roquelaure, fin 1er s. av. J.-C. (cf. A. Barbet, La diffusion du III^e style pompéien en Gaule, in Gallia 40 et 41, 1982 et 1983), à Vienne, Place Saint-Pierre et à Bordeaux, Place Saint-Christoly, pièce LXXVII, dans le courant du 1er tiers du 1er s. après J.-C. (cf. A. Barbet, La diffusion des 1er, 2^e et 3^e styles pompéiens en Gaule, in C.A.R. 43, 1987, p. 7 à 27).

²³ Fouilles du Service cantonal d'archéologie sous la direction de B. Privati.

²⁴ Les marques d'accrochage en chevrons et la présence d'argile au dos d'un grand nombre de fragments en sont la preuve (cf. C. Allag et A. Barbet, Techniques de préparation des parois dans la peinture murale romaine, in ME-FRA 84, 1972, p. 935-1069).

²⁵ Cf. les deux seuls exemples de plinthe mouchetée bordeau encore conservés in situ le long des murs sud et est du péristyle et la découverte de la majorité de nos fragments dans le comblement du jardin proprement dit, constitué par la démolition des parois peintes mêlée à une grande masse d'argile.

²⁶ L'ensemble restitué, présenté dans cet article, est le plus important, le mieux conservé et le plus complet. Les autres ne sont pas de qualité inférieure mais moins bien conservés et encore en cours d'étude.

²⁷ Une première analyse chimique, réalisée grâce aux soins de A. Rinuy, assistant-restaurateur du Laboratoire du Musée d'Art et d'Histoire de Genève, a permis d'établir que nos fresques ont été exécutées à base de pigments provenant de terres naturelles, à l'exception du vert qui contient du bleu d'Égypte, matériau rare et coûteux. Les travaux de conservation ont été effectués par A. et S. Pulga, restaurateurs à Aoste.

²⁸ Pour le système décoratif, cf. Pyramide de Cestius, salle sépulcrale, Rome, 12 av. J.-C. (F.-L. Bastet et M. De Vos, Proposta per una classificazione del terzo stile pompeiano. Arch. Studiën van het Nederl. Inst. Rome 4, La Haye 1979, p. 157) et pour les candélabres, cf. Maison d'Agrippa Postume, chambre 19, paroi ouest, Boscotrecase, 15 après J.-C. (F.-L. Bastet et M. De Vos, op. cit., p. 188 ou les très belles photographies de l'ouvrage de J. et M. Guillaud, La peinture à fresque au temps de Pompéi. Paris - New York 1990, p. 156 et 157).

²⁹ Pour le système décoratif, cf. Vié-Cioutat, Maison 3, salle D, début du 1er s. après J.-C. (R. Dedet et M. et R. Sabrié, Une peinture murale romaine sur l'oppidum de Vié-Cioutat à Mons-Monteils, in Documents d'Archéologie Méridionale 7, 1984, p. 149); Sainte-Colombe, rue Garon, 20-25 après J.-C. (M.-J. Bodolec et A. Le Bot, Vers une typologie régionale. Les Dossiers d'Histoire et d'Archéologie 89, 1984, p. 35-40). Pour les candélabres, cf. Vienne, Place Saint-Pierre et Vienne, Les Nymphéas, 1er tiers du 1er s. après J.-C. (A. Barbet 1982 (note 22) fig. 12 et p. 57, fig. 2) ainsi que les Bolards, Nuits-Saint-Georges, 30-50 après J.-C. (A. Barbet 1983 (note 22) p. 151 et 152, fig. 28).

Die Ausgrabungen im ehemaligen Gefängnis Saint-Antoine – Neue Ansichten zum römischen Genf

Die zwischen 1987 und 1990 durchgeführten Ausgrabungen brachten auf einer Fläche von etwa 1600 m² ein in Terrassen gegliedertes gallo-römisches Quartier zum Vorschein. Dort, wo in der Spätlatènezeit ein Graben ausgehoben worden ist, errichtet man zwischen 20 und 40 n.Chr. einen grossen Peristylbau. Seine Ausdehnung sowie die reichen Wandmalereien des 3. pompejanischen Stils weisen auf ein bedeutendes Gebäude hin, bewohnt von einer wohl bereits stark romanisierten städtischen Oberschicht. Zwischen 50 und 70 n.Chr. stürzt der Peristylbau ein. An seine Stelle tritt ein Gebäude, dessen ebenerdige Räume als Keller oder Lagerraum dienen, gewohnt wird vermutlich im ersten Stock. Dieses Haus fällt in der 2. Hälfte des 2. Jahrhunderts einer Brandkatastrophe zum Opfer, in der auch zwei Menschen umkommen. Der eine trug ein Ringknaufschwert, das wohl in der Scheide steckte, sowie einige Münzen auf sich; die jüngste Münze wurde 175–176 geprägt. Trotz seiner zentralen Lage wird dieses Gelände nach dem Brand nicht wieder überbaut. Ein Verteidigungsgraben durchschneidet es in der 2. Hälfte des 3. Jahrhunderts, und in spätrömischer Zeit wird ein Teil des grossen Friedhofes hier angelegt.

Scavi nell'ex carcere Saint-Antoine – Nuove conoscenze su Ginevra romana

Gli scavi condotti negli anni 1987–1990 hanno rivelato l'esistenza di un quartiere gallo-romano disposto su terrazzamenti per una superficie di circa 1600 m². Fra il 20 e il 40 d.C., nel luogo in cui nel periodo tardo La Tène fu scavato un fossato, venne costruito un grande edificio a peristilio; la sua estensione e le ricche pitture parietali di III stile pompeiano indicano che doveva trattarsi di una costruzione importante, abitata verosimilmente da gente appartenente ad una classe sociale elevata e già largamente romanizzata. L'edificio crollò fra il 50 e il 70 d.C. e fu sostituito da una costruzione che aveva probabilmente la parte abitativa al primo piano, mentre i locali al piano terreno dovevano essere utilizzati come cantina o deposito. Questa casa venne distrutta da un incendio nella seconda metà del II secolo ed in questa occasione due uomini vi trovarono la morte, uno dei quali portava con sé una spada con pomo ad anello probabilmente infilata nel fodero ed alcune monete: la più recente venne coniatata nel 175–176.

In quest'area non si costruì più dopo l'incendio, malgrado la posizione centrale; nella seconda metà del III secolo essa fu solcata da un fossato difensivo ed in epoca tardoromana vi si sviluppò una parte del grande cimitero. S.B.S.

Les chantiers archéologiques de Genève durant les vingt dernières années

C'est en juin 1973 que Marc-R. Sauter faisait état des découvertes archéologiques récentes dans le canton de Genève à l'occasion de l'Assemblée générale de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie. Près de vingt ans plus tard, la configuration de notre région est complètement transformée car des travaux considérables ont modifié en profondeur ce petit territoire. Les chantiers archéologiques ont ainsi dû se multiplier pour sauvegarder partiellement un patrimoine sans cesse menacé. Malgré ce constat négatif, on peut se réjouir de l'extraordinaire moisson de nouvelles données historiques et des résultats scientifiques qu'il est aujourd'hui possible de présenter ici, en préparant la prochaine Assemblée générale du 22 au 24 juin de cette année.

L'inventaire des stations préhistoriques des rives du lac et de la rade apporte une documentation de base significative, vérifiée par les fouilles sous-lacustres du site de Corsier-Port. A Saint-Gervais, un gisement du début du Néolithique moyen complète également notre connaissance pour les premières périodes d'occupation dans le canton.

Les grandes voies antiques vers le Plateau suisse et l'Europe du nord sont attestées par la découverte du pont de Carouge (100 avant J.-C.) et celle de l'ancien port de Genève (122-120 avant J.-C.). La rive gauche du Rhône a été touchée très tôt par la romanisation et il est probable qu'un passage vers Nyon est bientôt venu prolonger l'établissement de ces deux agglomérations. Peu après la conquête des Gaules par César, un ensemble culturel et un habitat s'implantent à Saint-Gervais. Il existait donc à cet endroit une tête de pont qui ne cessera de se transformer et de s'agrandir. La Genève romaine est restée dépendante de Vienne et son importance sera liée au développement du commerce. Certes de grands personnages ont habité la ville ou ses environs, mais ils exerçaient leurs charges dans d'autres centres urbains pour des raisons administratives ou militaires. Si l'on retrouve les vestiges de demeures résidentielles, on cherchera en vain les vastes monuments civils ou religieux de Nyon, de Vienne ou de Lyon.

Dès la fin du III^e siècle, la cité est entièrement reconstruite. Les palissades qui proté-

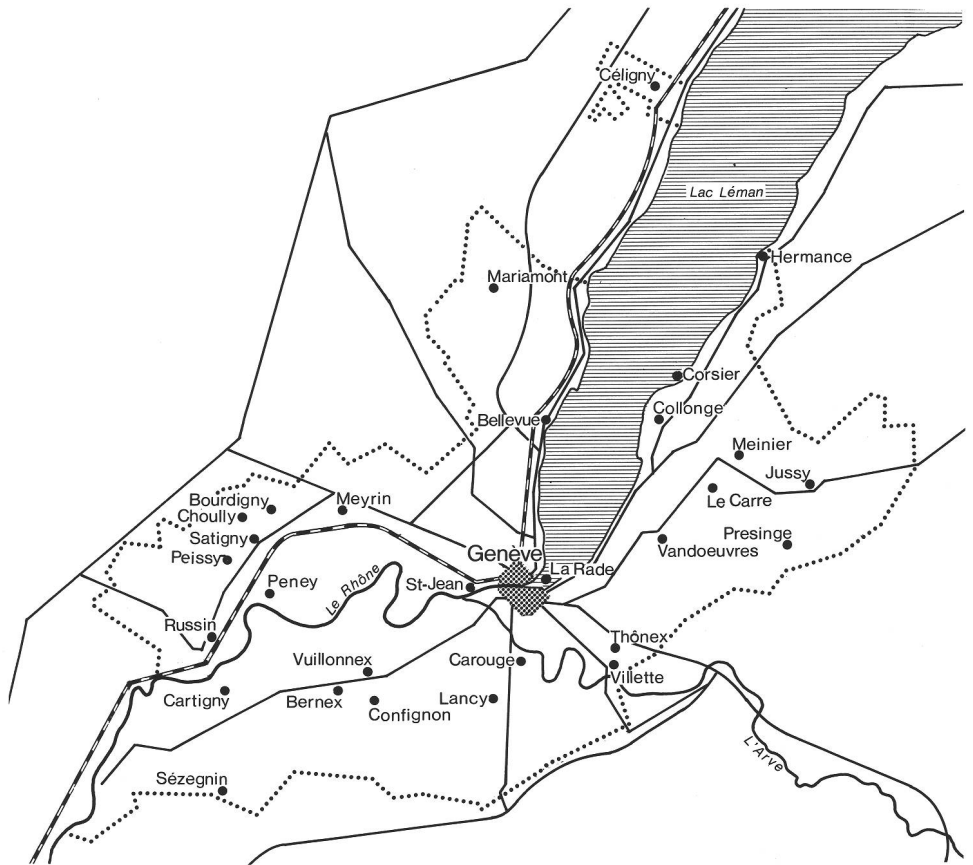


fig. 1
Sites fouillés durant les vingt dernières années dans le canton de Genève. Ech. 1:250'000.
Archäologisch erforschte Fund-

stellen der letzten zwanzig Jahre im Kanton Genf.
Località nel canton Ginevra oggetto di esplorazioni archeologiche negli ultimi vent'anni.

grations alamanes sont remplacées par un solide mur de fortification avec ses tours d'angle. Le port est également réaménagé pour recevoir les blocs architecturaux provenant de Nyon, dont les édifices servent de carrière.

La topographie chrétienne est mieux connue grâce aux analyses systématiques menées dans le groupe épiscopal implanté vers 350 et dans les principaux sanctuaires établis dans les aires funéraires urbaines dès le Ve siècle. Les deux cathédrales primitives ou l'impressionnante église de Saint-Gervais montrent que Genève s'affirme alors en un grand centre religieux, choisi comme capitale par les rois burgondes.

La nouvelle organisation dirigée par de puissants évêques a pu être étudiée aussi

bien dans la ville qu'en zone rurale. De nombreuses églises appartenant aux premiers temps chrétiens sont maintenant localisées et l'étude de nécropoles comme celle de Sézégny a mis en évidence la progression démographique qui marque l'Antiquité tardive et le haut Moyen Age.

Les chantiers archéologiques de ces vingt dernières années ont permis de retrouver un passé souvent obscur. En profitant de la restauration des principaux bâtiments médiévaux, de la rénovation des quartiers et des villages, les fouilles programmées ou de sauvetage se sont succédé sans interruption.

Plusieurs sites aménagés donnent aux visiteurs une idée des résultats obtenus et font la preuve de la richesse d'un patrimoine encore trop souvent ignoré.

Die archäologischen Fundstellen der letzten zwanzig Jahre im Kanton Genf

Im Juni 1973, anlässlich der damaligen Jahresversammlung der Schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte, stellte M.-R. Sauter die neuesten Ausgrabungen im Kanton Genf vor. Heute, fast 20 Jahre später, hat sich unsere Region durch die starke Bautätigkeit völlig verändert. Die Zahl der archäologischen Ausgrabungen, welche die ständig bedrohten Fundstellen wenigstens teilweise zu retten versuchen, hat sich beträchtlich erhöht. Trotz archäologischer Verluste können wir uns einer ganzen Reihe neuer historischer Erkenntnisse erfreuen. Aus Anlass der diesjährigen Jahresversammlung der SGUF vom 22. bis 24. Juni ist es uns deshalb möglich, etliche neue Forschungsergebnisse vorzustellen.

Eine wertvolle Dokumentationsgrundlage lieferte die Inventarisierung der Seeufersiedlungen; Tauchgrabungen in Corsier-Port haben ihre Wichtigkeit bestätigt. Jungneolithische Siedlungsspuren in Saint-Gervais vervollständigen unser Wissen über die frühesten Besiedlungsepochen im Kanton Genf. Der kürzlich entdeckte Flussübergang bei Carouge (100 v.Chr.) und der antike Hafen von Genf (122–120 v.Chr.) gehören zu den grossen Verkehrsadern, die ins schweizerische Mittelland und bis nach Nordeuropa reichen. Nachdem das linke Rhoneufer schon früh römisch wurde, wird die Romanisierung dank des Flussüberganges bald schon eine Fortsetzung in Nyon gefunden haben. Kurz nach der Eroberung Galliens durch Caesar entsteht bei Saint-Gervais eine Siedlung und ein Kultbezirk. Dieser Brückenkopf hat sich im Verlauf der Zeit ständig verändert und vergrössert.

Das römische Genf blieb stets abhängig von der Stadt Vienne; seine Bedeutung verdankte es dem aufblühenden Handel. Wohl wohnten auch in Genf bedeutende Persönlichkeiten – sowohl in der Stadt wie auf dem Land. Ihre Ämter jedoch übten sie aus administrativen oder militärischen Gründen in anderen Städten aus. Deshalb kommen in Genf zwar Spuren herrschaftlicher Wohngebäude zum Vorschein, nach grossen öffentlichen Bauten oder Kultstätten, wie sie aus Nyon, Vienne oder Lyon bekannt sind, wird man hier vergeblich suchen.

Am Ende des 3. Jahrhunderts wird die Stadt erneuert. Die Palisaden, die den Hügel vor den ersten Alamannenstürmen zu schützen hatten, werden durch eine solide Befestigungsmauer mit Ecktürmen ersetzt. Auch der Hafen wird neu hergerichtet. Er dient als Umladeplatz für Architekturstücke, welche aus den Gebäuden von Nyon herausgebrochen und über den See geschafft werden müssen.

Dank der systematischen Untersuchung sowohl der um 350 n.Chr. entstandenen Kirchengruppe wie auch der wichtigsten Sakralbauten in den Friedhöfen der Stadt ist die frühmittelalterliche Topographie gut bekannt. Die beiden frühchristlichen Kathedra-

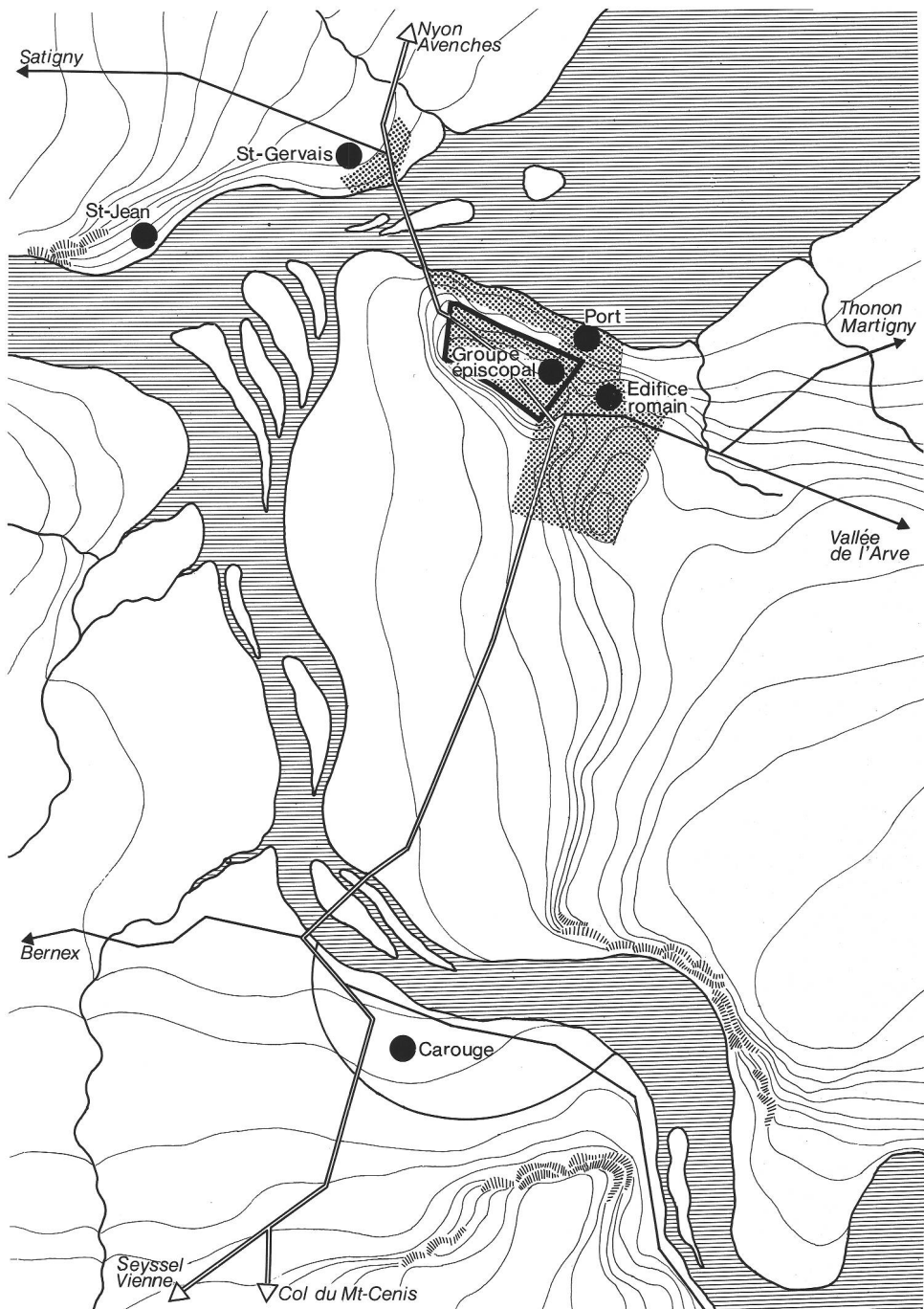


fig. 2
Plan topographique de la Genève antique. Ech. 1:20'000.

Topographie der antiken Stadt Genf.
Topografia della città antica di Ginevra.

dralen und die beeindruckende Kirche von Saint-Gervais zeigen, dass Genf sich nun zu einem bedeutenden religiösen Zentrum entwickelt hat, das von den burgundischen Königen zur Hauptstadt auserkoren wurde. Heute noch ist die von mächtigen Bischöfen durchgesetzte Neuorganisation sowohl in der Stadt selbst wie auch in der ländlichen Umgebung spürbar. Zahlreiche frühchristliche Kirchen sind mittlerweile bekannt. Die Untersuchung etlicher Friedhöfe, z.B. Sézégny, machen den Bevölkerungszuwachs in der Spätantike und im Frühmittelalter deutlich.

Die archäologischen Ausgrabungen der

letzten zwanzig Jahre brachten mehr Licht in die zuweilen dunkle Vergangenheit. Die Restaurierung wichtiger mittelalterlicher Bauten, die Renovationen in den Stadtquartieren und Dörfern boten einerseits Gelegenheit zu planmässigen Untersuchungen andererseits zwangen sie aber auch zu Notgrabungen. Einige der Fundstellen konnten dem Publikum zugänglich gemacht werden. Sie mögen den Besuchern und Besucherinnen eine Vorstellung von den Forschungsergebnissen geben; sie sind aber auch als Zeugen einer zwar reichen, aber bisweilen noch wenig gewürdigten Vergangenheit zu betrachten.